

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 10/04/2024

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le mercredi 10 avril 2024 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Baptiste BORT, Magalie BRETTE, Pierre CROISILLE., Jean-François LONGUET, Sylvie MAGOUTIER, Michel PORTE, Guillaume PORTE, Nadine VAN.

Étaient absents : Serge BORDES et Jean SAUVENT (procuration à Michel PORTE)

Secrétaire de séance : Magalie BRETTE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Élection du secrétaire de séance, approbation du CR du conseil municipal du 15/03/2024 : Unanimité des présents et pouvoir.
- 2) Approbation du compte de gestion 2023 du budget principal : Unanimité des présents et pouvoir.
- 3) Approbation du compte administratif 2023 du budget principal : Unanimité des présents et pouvoir.

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT EX 2023	RESTE A REALISER 2023	SOLDE DES RAR	CHIFFRES POUR AFF DU RESULTAT
INV	-22 762.09		-22793.86			45 555.95
FONC	202042.32	38969.10	53293.23			216 366.45

- 4) Approbation du compte de gestion 2023 du budget de l'eau : Unanimité des présents et pouvoir.
- 5) Approbation du compte administratif 2023 du budget de l'eau : Unanimité des présents et pouvoir.

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT EX 2023	RESTE A REALISER 2023	SOLDE DES RAR	CHIFFRES POUR AFF DU RESULTAT
INV	28 316.65		6871.87			35 188.52
FONC	111 534.92	6621.22	10 462.14			115 375.84

- 6) Affectation du résultat pour le budget principal : Votée à l'unanimité des présents et pouvoir.

7) Affectation du résultat pour le budget de l'eau : Votée à l'unanimité des présents et pouvoir.

résultat de la commune

Résultat cumulé investissement	-45 555,95
Résultat cumulé fonctionnement	216 366,45
RAR Dépenses	0,00
RAR Recettes	0,00
Besoin de financement	45 555,95
Affectation au 1068	45 555,95
R002	170 810,50

résultat du service eaux /assainissement

Résultat cumulé investissement (001)	35 188,52
Résultat cumulé fonctionnement	115 375,84

résultat cumulé à intégrer au BP

Résultat cumulé investissement (001)	-10 367,43
R002	286 186,34

8) Vote du budget principal 2024 : Unanimité des présents et pouvoir.

9) Vote du PV de transfert du budget de l'eau du S.I.A.P du Puy la Forêt : Unanimité des présents et pouvoir.

10) Délibérations :

- FDEE : Le conseil municipal vote à l'unanimité son engagement auprès de la FDEE, et vote également à l'unanimité son adhésion (signature pour la nouvelle convention constitutive).

- Aire de Jeux : Le conseil municipal confirme sa demande quant au versement de la subvention du département pour l'aire de jeux. Montant de la subvention : 1483,00euros, soit 25 % de la facture.

- Chemin Marcoux : Suite aux conclusions établies par Mme MONTINTIN quant à l'aliénation d'une portion du chemin du Rebombeyre au lieu-dit FEUGEAS, le conseil municipal réaffirme sa position.

11) DETR : Demande de subvention au titre de la DETR pour l'opération Voire 2024 – VC n° 9, retenue à la programmation DETR 2024 pour un montant de 6,715,44 euros. Quant à la demande de subvention pour l'opération Voirie 2024 – VC n°12 et n°3 : demande de subvention non retenue.

12) Chemin des Gouttes : travaux en pause. Attente de l'intervention d'ENEDIS pour reprendre les travaux.

13) Déchets : Réunion publique effectuée par le Service Déchets le 16 mai à 19h00 à Madranges.

14) Fin de bail emphytéotique : Corrèze Habitat souhaite mettre fin à l'ensemble de ses baux « non compatibles avec le modèle économique du logement social ». Ainsi Corrèze Habitat souhaite acquérir le bien situé au n°6 Allée du Terrain de Jeux, 19470 Madranges.

15) Location logement communal : Logement reloué au 01/01/2024 à Mme FEUGEAS.

16) Loyers impayés : Tout est mis en œuvre pour recouvrer les loyers impayés, le conseil municipal s'engage à suivre de près l'évolution du dossier.

17) Association réunion :

- Suite à la réunion entre associations du 23/03/2024, M. le Maire a pris l'initiative de demander un devis à une entreprise de ménage pour effectuer un ménage trimestrielle de la salle polyvalente. - L'association MVL souhaiterait agrandir le terrain de volley du terrain de jeux afin d'y réaliser un terrain de pétanque.

La séance est levée à 22h45

Magalie BRETTE